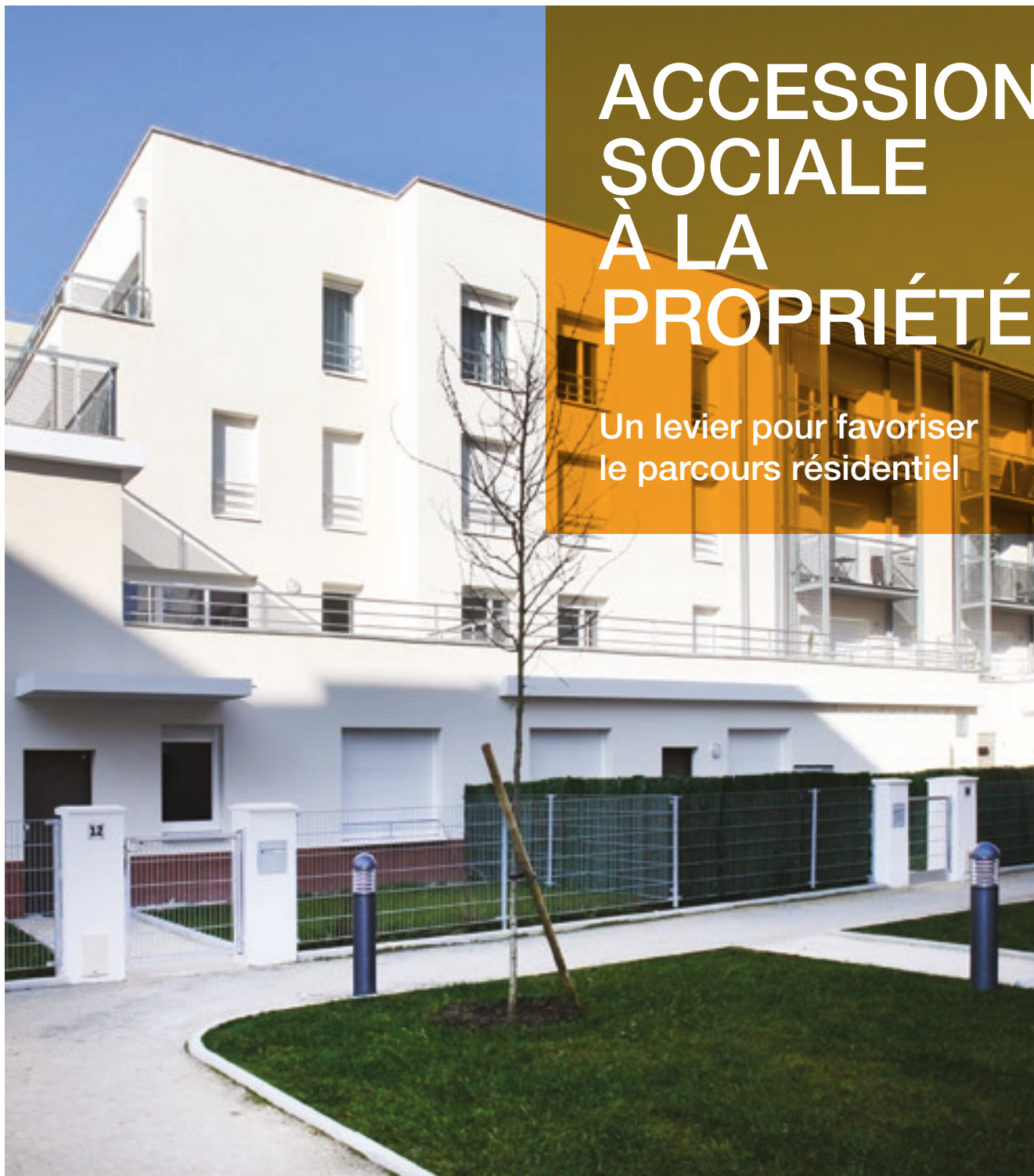


ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Un levier pour favoriser
le parcours résidentiel



ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Un levier pour favoriser le parcours résidentiel



Épinay-Sous-Sénart (91)

Résidence Grand Angle

15 logements

Architecte : ARLAB / Valérie Laden



Guyancourt (78)

Résidence Le Jardin des Arts

Construction de 41 logements

Architecte : Partenaires et architectes



Saint-Gratien (95)

Résidence Jules Roubaud

15 maisons MUSE* individuelles

Architectes : Romain Reveau et architecture Pelegrin

* Procédé industriel de construction de maisons en bois

NOS CLIENTS

- L'accès social est réservé en priorité aux primo-accédants sous conditions de plafonds de ressources. Les ressources annuelles nettes fiscales (n-2) ne doivent pas dépasser 111 % du plafonds PLS
- Des possibilités de financement à des taux privilégiés : Prêt à l'Accession Sociale (PAS) et Prêt à Taux Zéro (PTZ)

LES RÉSIDENCES

- Du T1 au T5
- Des logements de qualité à des prix inférieurs *a minima* de 15 % à ceux du marché

LES IMPLANTATIONS

- Proches des services, des équipements et des commerces
- Desservies par les transports en commun

LES SERVICES

- Un accompagnement de l'accédant lors de son acquisition
- Une garantie de relogement et une garantie de rachat du bien en cas d'accident de la vie

L'OPÉRATEUR

- DOMEFI - filiale de CDC Habitat – Société Coopérative de Production
- CDC Habitat



Limeil-Brevannes (94)

Résidence Le Phénix

Construction de 65 logements

Architectes : Thierry Lanctuit – Pascale Guilbert

